Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260709-2_2026_07_09-DE

BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le jeudi neuf juillet, le Conseil communautaire légalement convoqué le jeudi deux juillet s'est réuni à dix-huit heures trente à la Salle Xavier Grall à Merlevenez en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT, Présidente.

KERVIGNAC	LE FLOCH	Élodie	Présente
	PALARIC	Richard	Présent
	JOLLIT	Hélène	A donné pouvoir à Yves Thiec
	THIEC	Yves	Présent
	KERBELLEC	Catherine	Présente
	DUPUY	Joël	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	A donné pouvoir à Elodie Le Floch
	GUEGUEN	Alain	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	A donné pouvoir à Catherine Kerbellec
	SIMON	Alexandre	Présent
	SEGUIN	Sébastien	Absent
MERLEVENEZ	NICOLAS	Frank	A donné pouvoir à Anne-Sophie Rolland
	ROLLAND	Anne-Sophie	Présent
	LE CORRE	Renaud	Présent
	MILLION	Line	Présente
	LE CALVE	Ludovic	Présent
NOSTANG	GOURDEN	Jean-pierre	Présent
	MACKOWIAK	Hélène	Présente
	GUYONVARCH	David	Présent
PLOUHINEC	LE CHAT	Sophie	Présente
	SANCHEZ	Stéphane	Présent
	LE BORGNE	Josie	Présente
	LE FORMAL	Simon	Présent
	ADELINE	Martine	Présente
	STÉPHANT	Pierre	Présent
	LE BOUEDEC	Michel	Présent
	LE DÉORÉ	Isabelle	Présente
	LE MARC	Martine	Présente
SAINTE-HELENE	PERREL	Christèle	Présente
	LE MOROUX	Gilles	Présent

Conseillers en exercice : 30 Présents : 25 Représentés : 4 Votants : 29

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Stéphane SANCHEZ

Ouverture de la séance : 18h30

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-245600440-20260709-2_2026_07_09-DE

2. Réalisation d'un emprunt

Rapporteure : Sophie LE CHAT

Une consultation a été faite pour souscrire un contrat de prêt de 700 000 € destiné à financer les travaux d'extension de l'Atelier. BBO a sollicité plusieurs partenaires et agences bancaires et La Caisse des Dépôts en Consignations a effectué l'offre la plus adaptée à notre besoin de financement.

VU les orientations budgétaires votées par le conseil communautaire le 10 avril 2026 ;

VU le budget prévisionnel voté par le conseil communautaire le 27 avril 2026 ;

En complément, la présidente expose les différentes offres reçues, taux fixe et variable de la part de plusieurs banques

Après en avoir délibéré, il est proposé aux Elus présents et représentés :

_DE CONTRACTER auprès de La Caisse des Dépôts et Consignations un prêt d'un montant de 700 000 euros sur 25 ans dont les caractéristiques sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt :

Ligne du Prêt : Cohésion Territoriale
Montant : 700 000 euros
Durée de la phase de préfinancement : sans objet

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 1.30 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A

Amortissement : Prioritaire
Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A
Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

_ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demandes de réalisation de fonds.

Pour : 29	Contre : 0	Abstention : 0

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte-tenu de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le 16 juin 2026 ;
- Sa publication électronique le 16 juin 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Merlevenez, le10 juillet 2026
La Présidente,

Sophie LE CHAT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAVE BELLEVUE OCÉAN